

## Opinion

Vincent Aubert

Philosophe, chercheur postdoctoral à Ethics EA  
7446, Université catholique de Lille

■ Que penser du débat sur l'existence du racisme anti-Blancs? Pourquoi est-il si difficile? Entre ceux qui reconnaissent l'existence d'un tel racisme et ceux qui la nient, deux définitions du racisme s'affrontent. Or, la définition classique nous invite à reconnaître l'existence d'un certain racisme anti-Blancs.

# Le racisme anti-Blancs existe-t-il?

**Q**u'est-ce qui explique l'âpreté du débat sur la question de l'existence ou non du racisme anti-Blancs?

Le fait que les extrêmes se soient saisis de cette question et qu'ils aient fait de la réponse que l'on y apporte un signe de reconnaissance empoisonne le débat, mais il n'y a pas que cela. L'âpreté du débat sur la question de l'existence du racisme anti-Blancs est également due au fait que les partisans de l'existence et les partisans de l'inexistence perçoivent la position de leur adversaire comme étant totalement déraisonnable, ce qui les pousse à douter de son honnêteté intellectuelle, voire de sa santé mentale. La raison est que les partisans de l'existence ne cherchent pas à répondre à la même question que les partisans de l'inexistence car ils ne travaillent pas avec la même définition du racisme.

### Des définitions du racisme

Ceux qui croient en l'existence du racisme anti-Blancs tra-

vailent avec ce qui me semble être la définition traditionnelle du racisme – il s'agit à tout le moins de celle du sens commun. Ils se demandent ainsi s'il existe une idéologie prônant l'infériorité des Blancs sur d'autres races ou si des Blancs sont victimes d'un traitement inégal en raison de leur race.

Ceux qui soutiennent que le racisme anti-Blancs n'existe pas travaillent quant à eux avec une autre définition du racisme, une définition dont la popularité est aujourd'hui croissante et qui ajoute aux précédentes que le racisme serait nécessairement un phénomène systémique, structurel ou institutionnel. Ces termes sont souvent utilisés de manière interchangeable et leur sens varie suivant les auteurs, mais on ne prend pas de risque en disant que l'idée est que le phénomène que serait

par définition le racisme posséderait nécessairement une inscription dans les principales institutions de la société et/ou une certaine fréquence ainsi que des conséquences d'une certaine gravité. On comprend en tout cas qu'on peut travailler ces notions de manière à aboutir à la thèse précise qui est défendue par les partisans de l'inexistence, à savoir que les sociétés occidentales actuelles ne sont

pas (voire ne peuvent pas être) concernées par le racisme anti-Blancs.

#### Pratique et théorie

Qu'est-ce qui justifie selon eux que l'on rompe avec le sens commun si ce n'est avec la tradition au sujet de la définition du racisme ?

Sur le plan pratique, les partisans de l'inexistence mettent en avant la lutte contre les injustices que nos sociétés ont historiquement faites aux non-Blancs. L'objectif est à garder mais la stratégie retenue pour l'atteindre est-elle pour autant efficace ? On peut aujourd'hui en douter car la négation pure et simple d'un racisme anti-Blancs nourrit en ce moment l'extrême droite.

Sur le plan théorique, la justification repose sur ce qu'on peut appeler la thèse de la non-équivalence: le racisme anti-Blancs compris au moyen des définitions traditionnelles du racisme n'est pas équivalent pour toute une série de rai-

sons au racisme dont les non-Blancs sont victimes, des raisons que l'on cherche à capturer au moyen des termes "systémique", "structurel" et "institutionnel".

#### La thèse de la non-équivalence

La thèse de la non-équivalence est vraie, mais je ne vois pas en quoi elle constitue une raison de changer la définition du racisme. Les définitions tradi-

tionnelles du racisme n'impliquent rien au sujet de l'équivalence entre toutes les victimes de racisme et il me semble qu'elles permettent de parler de manière plus claire et précise de ce phénomène complexe. J'ajoute qu'il s'agit, selon moi, de la raison pour laquelle ceux qui critiquent ces définitions ont du mal à les abandonner. On constate en effet souvent qu'ils continuent, une fois passées leurs déclarations fracassantes au sujet du racisme anti-Blancs, à utiliser la définition du sens commun. La raison est que cette définition leur permet clairement de formuler leurs idées et notamment celle de la non-équivalence entre le racisme dont les Blancs et les non-Blancs sont victimes. Dans une tribune parue il y a quelques mois dans *Libération* et intitulée "Le racisme anti-Blancs n'existe pas", Alain Policar reconnaît par exemple que des Blancs sont "victimes d'insultes à caractère raciste", qu'il existe un "racisme visant la population majoritaire" et que "les Blancs ne subissent pas un racisme institutionnalisé" ce qui sous-entend que le racisme peut être institutionnalisé ou ne pas l'être.

Imaginons ensuite que nos sociétés parviennent à se débarrasser du racisme institutionnel, systémique ou structurel. Faudra-t-il se résoudre à dire que les non-Blancs ne sont plus victimes de racisme, et ce, alors que certains seront encore certainement

victimes d'un traitement inégal en raison de leur race ?

Enfin, que donnerait l'argument considéré s'il était utilisé pour redéfinir de la même façon d'autres concepts que le racisme ? On pourrait par exemple tout à fait se servir de la thèse de la non-équivalence ou des termes "systémiques", "structurels" ou "institutionnels" afin de soutenir que les femmes sont par définition seules à pouvoir être victimes d'agression sexuelle. Serait-ce une bonne idée ?

#### Le diable se loge dans les détails

Pour ces raisons, il me semble qu'il vaut la peine de résister à l'entreprise actuelle de redéfinition du racisme. La définition du sens commun du racisme implique que le concept de racisme anti-

Blancs a un sens et, combinée à la réalité, elle nous invite à reconnaître l'existence d'un certain racisme anti-Blancs auquel nous devons réserver ni plus ni moins que le traitement qu'il mérite. Ce racisme diffère effectivement selon plusieurs dimensions

morale pertinentes du racisme qui frappe les non-Blancs et je n'ai aucun mal à rejoindre Alain Policar sur une version de l'idée qu'il faut "insister sur la notion de racisme structurel". Reste que si nous ne faisons que ça, ceux qui ne se soucient pas du racisme visant les non-Blancs ou qui le mettent sur un pied d'égalité avec le racisme visant les Blancs se soucieront à notre place du racisme anti-Blancs et ils n'en sortiront que plus forts. Le diable se loge souvent dans les détails et l'enjeu est aujourd'hui l'efficacité de la lutte contre le racisme et, au-delà, de la lutte contre l'extrême droite.

→ *Chapô et intertitres sont de la rédaction. Titre original : "Que penser du débat sur l'existence du racisme anti-Blancs ?"*